



## LE TRAIT D'UNION N°38

1<sup>er</sup> avril 2020

---

Dans le Trait d'Union de janvier, je vous indiquais m'adresser à vous pour la dernière fois, puis un inconnu pour nous à ce moment-là, le COVID-19, est venu depuis envahir notre pays, le mettre à l'arrêt par la nécessité de confinement mis en place par l'Etat, pour freiner son développement et ainsi limiter le drame humain qui en découle. Chacun de nous à un rôle majeur à jouer, en travaillant pour assurer les soins aux malades et le maintien des services à la population, en apportant de l'aide à ceux pour qui ce nouveau mode de vie entraîne de la souffrance, de l'isolement ou de la précarité, ou tout simplement **en restant à la maison, la démarche la plus efficace pour sauver des vies et aider les soignants qui risquent la leur pour nous.**

Tout est figé, y compris le renouvellement électoral de l'élection municipale qui vient de se dérouler le 15 mars. Situation exceptionnelle dit organisation exceptionnelle décidée par la loi d'urgence du 22 mars. Ainsi le conseil municipal qui était déjà en place continue d'administrer et gérer les affaires de la commune, jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal qui devrait se faire courant juin.

Un travail commun est en train de se mettre en place entre les 2 équipes, pour mettre à profit cette période inédite et imprévue, pour permettre, en lien avec nos services, une bonne transition en vue d'assurer la bonne continuité du service aux Malouines et aux Malouins.

Au moment où nous avons été contraints de fermer la mairie et toutes les activités scolaires, périscolaires et associatives, où l'activité économique est paralysée, cette newsletter est destinée à maintenir un lien d'information avec vous, qui se fera sous ce format réduit et au rythme de l'actualité. C'est peut-être en ce moment, que le nom « Trait d'Union » donné à notre bulletin, prend tout son sens.

Restons pleins d'espoir, patience et courage à toutes et tous pour surmonter cette crise que seulement ensemble nous pourrons vaincre.

Jean-Claude VIGNERON, Maire

### **Arnaud PRAILE, tête de la liste "Ensemble, cultivons le bien vivre dans notre commune" aux élections municipales du 15 mars dernier: s'adresse ici à tous les Malouins:**

L'engagement citoyen c'est des gestes quotidiens pour participer à la vie de la société avec des valeurs fortes comme le partage, l'entraide et la solidarité.

Je suis, comme citoyen français et citoyen malouin très attaché à ces valeurs que je partage avec les trois grands préceptes de notre république: Liberté, Egalité, Fraternité

#### **Fraternité**

Dans notre programme, nous évoquons les fragilisés de la vie avec, entre autres le travail formidable qui est fait au quotidien par les membres du CCAS. Cette commission prend tout son sens dans des moments de crise sanitaire comme aujourd'hui.

Nous voulons que cette commission soit au cœur de notre action sociale dans la continuité de ce qui existe aujourd'hui. Le présent nous démontre que notre rôle est bien là : protéger les plus vulnérables, faire attention à l'autre.

Et je sais qu'à Saint-Malo ce n'est pas une idée vaine.

#### **Liberté**

Mise à mal pour la bonne cause, notre liberté est précieuse. Elle ne se cantonne pas à avoir le droit ou non de sortir de chez soi et de profiter de toutes les bonnes choses de la vie.

Vous avez exercé, le 15 mars, votre droit de vote, liberté fondamentale s'il en est une, pour permettre à notre liste d'administrer notre belle commune de St Malo du Bois.

Comme vous l'a mentionné Jean Claude, la crise sanitaire a rebattu les cartes et nous ne prendrons nos fonctions, probablement, qu'à partir de juin.

Cependant, les deux équipes travaillent ensemble, pour les Malouins, pour assurer la continuité du service et faire en sorte que la vie dans notre commune soit la plus normale possible à la sortie de cette crise sanitaire.

### **Égalité**

Ma femme et moi travaillons dans le milieu de la santé.

Nous prenons plus de risque que d'autres face à ce virus, c'est indéniable. C'est notre métier et nous en acceptons les risques et les contraintes.

Pourtant lorsque nous voyons et entendons les "MERCi" pour le personnel de santé, cela nous fait chaud au cœur.

Ces remerciements, beaucoup de personnes les méritent également.

Alors, je voudrais, à mon tour, remercier un grand nombre de Malouins :

Merci aux employés des entreprises de transport qui font que nous trouvons encore des aliments dans nos magasins.

Merci aux employés des supermarchés, aux commerçants de bouche et aux entreprises de l'agroalimentaire qui nous permettent de nous approvisionner.

Merci aux employés du tertiaire qui, en télétravail ou non, font que nos vies ne sont pas chamboulées.

Merci à toutes les PME et Artisans du bâtiment de notre commune.

Merci à tous les entrepreneurs qui ont décidé de protéger leurs salariés lorsque les conditions sanitaires requises n'étaient plus bonnes.

Merci à tous ceux qui se retrouvent confinés chez eux et qui font en sorte que ce virus ne se propage pas.

Merci à tous les Malouins d'être ce que vous êtes.

St Malo-du-Bois est une commune particulière avec des personnes particulières.

Nous sommes "solidarité". Nous sommes "sollicitude". Nous sommes Malouins.

Prenez soins de vos familles

## **La nouvelle équipe municipale élue le 15 mars dernier**



De gauche à droite:

1<sup>er</sup> rang: Emmanuelle RETAILLEAU, Sophie LERIN, Mariette LEMOINE, Arnaud PRAILE, Michelle ALLAIRE, Anne MIDAVAIN, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Thomas HULIN

2<sup>ème</sup> rang: Mathieu RONGEARD, Christine RAMBAUD, Sonia LAVAUD, David DEVANNE, Adeline ONILLON, Catherine MASSE, Jean-Bernard FRUCHET.

3<sup>ème</sup> rang: Stéphane MORIN, Anthony RAUTUREAU, Cédric GASCHET, Christian AUBINEAU, Christophe GAULT, Robin BOISSINOT

## **LA SOLIDARITE A SAINT MALO**

Dès l'annonce du confinement, un groupe de vigilance composé d'élus, de membres du CCAS et de bénévoles s'est mis en place pour réfléchir et voir comment nous pouvions, sur la commune, venir en aide à nos aînés et ceux que nous pensions susceptibles d'être dans le besoin durant le confinement.

Nous avons rédigé une note d'information qui a été distribuée dans les boîtes aux lettres des personnes de plus de 70 ans, dans les commerces (à Vival et à la boulangerie), et que nous avons mise sur le site de la commune et sur sa page Facebook.

Ce document informait sur la possibilité de passer commande à Vival et de se faire livrer les courses à domicile. Il proposait également qu'un élu ou un bénévole passe chercher les ordonnances pour ensuite, aller chercher les médicaments de la personne demandeuse dans une des pharmacies alentour. A noter qu'il est possible de faire un renouvellement de plus de 3 mois directement à la pharmacie sans passer par votre médecin (voir fiche information

municipale Covid-19). Enfin, un numéro de téléphone (06 80 33 54 09) était communiqué si une personne avait besoin d'infos ou d'aide.

Le groupe remercie toutes les personnes qui se sont manifestées pour proposer leur aide. Nous nous sommes rendu compte que l'entraide est bien réelle dans notre commune, que ce soit en famille, entre amis ou avec les voisins.

Depuis la mise en place du service et donc du confinement, nous communiquons entre nous avec les moyens actuels, sans contact direct, en passant par l'application WhatsApp.

Toutes les infos à savoir sur le coronavirus sont sur le site de St Malo dans la rubrique : Vivre à St Malo/Actualités.

**Si vous faites les courses pour un voisin ou d'autres personnes ne se déplaçant pas, n'hésitez pas à prendre ce Trait d'Union spécial et à le leur remettre et ainsi éviter tout isolement de nos habitants.**

## L'ECOLE A LA MAISON

**Le Président de la République a annoncé le 12 mars la fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous avons interrogé Benoit CHATEIGNER, Directeur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, pour savoir comment se passait "l'école à la maison" sur notre commune.**

**Benoit, qu'est-ce qui a été mis en place par l'équipe enseignante pour le travail des élèves à domicile ?**

Lorsque les enfants ont quitté l'école voici plus de 2 semaines, nous avons décidé de préparer des dossiers papier que chaque famille serait venue rapporter à l'école chaque vendredi soir. Certaines familles auraient alors repris le travail de la semaine suivante. Devant l'urgence du confinement demandé en fin de week-end, nous avons décidé le lundi matin de créer une adresse mail pour chaque classe, de la PS au CM2. Les enseignantes de maternelles y déposent des pistes de travail pour leurs élèves, des idées de bricolages, des pistes vidéos et ont des retours très positifs de la part de leurs élèves. Pour les primaires, chaque enseignant dépose le vendredi soir le travail pour la semaine suivante.

**Comment réagissent les familles ? Certaines expriment-elles des inquiétudes pour la scolarité de leur(s) enfant(s) ?**

Les familles " jouent " très bien leur rôle et nous avons régulièrement des échanges sur ce qui a été fait, des demandes de conseils ou des interrogations autres. Nous les remercions sincèrement pour leur implication certaine et leur collaboration. Les familles ne montrent pas, pour le moment, d'inquiétudes particulières pour la scolarité de leur(s) enfant(s).

**Comment l'équipe enseignante vit-elle cette situation avec cette nouvelle façon d'enseigner ?**

Du côté enseignant, il est indéniable que les enfants nous manquent et même s'il arrive au quotidien que certains nous fassent mettre en " colère", nous préférons de loin l'école à l'école et essayons de rester le plus près possible d'eux.

**As-tu un message particulier à faire passer aux Malouins concernant l'école ?**

Afin que nous puissions retrouver les enfants au plus vite, il est indispensable que chacun respecte pleinement le confinement. C'est ENSEMBLE que nous vaincrons ce fléau. Courage à toutes et tous.

## LES COMMERCES A SAINT MALO

### VIVAL



Bien entendu, le magasin Vival est en activité pendant cette période de confinement qui nécessite quelques aménagements pour garantir les règles sanitaires (masques, gants, paroi plexi à la caisse et désinfection du terminal de paiement et du comptoir).

Ne venez pas faire vos courses en famille, ne venez pas en cas de symptômes, ne manipulez pas les produits (fruits, légumes,...)

La famille Copin met tout en oeuvre pour que les Malouins ne manquent de rien. Et l'approvisionnement est régulier.

**Les horaires** sont inchangés : de 8H30 à 13H15 et 16h à 19h15 du lundi au samedi, de 9h à 13h15 le dimanche.

Précisions : ouverture le matin du lundi de Pâques, fermé le 1 mai mais ouvert le 8 mai au matin.

### Les services:

- La livraison est proposée à tous les Malouins. Pour cela, il suffit de passer sa commande au 09 50 27 88 02 ou bien sur les téléphones portables :

Corinne COPIN : 06 27 82 58 68 – Joël COPIN : 06 81 96 28 74.

-La presse : Journal Ouest France en vente tous les jours

-La Poste : ce service sera à nouveau disponible d'ici 1 semaine

VIVAL – 1 ter rue de Tempyre – 85590 Saint Malo-du-Bois – Tél : 09 50 27 88 02

## LA BOULANGERIE "LES DOUCEURS DE LA SEVRE"



Une pensée particulière pour vous tous en cette période de confinement.

Les **mesures d'hygiène** sont bien sûr présentes toute l'année dans notre boulangerie mais, suite à la pandémie du virus Covid-19, nous avons mis en place une procédure d'hygiène pour nous protéger tous : masques, gants, respect de distance, protection au niveau de la caisse, désinfection régulière du comptoir, des poignées de porte et du terminal de CB....

Nous avons également adapté nos **horaires d'ouverture** :

☆mardi au samedi 7h/13h

☆Dimanche 7h30/13h

Nous pouvons également vous livrer si besoin.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 02.51.92.33.44

Sandra, Mickaël et leur équipe

## INFOS DIVERSES

### COVID-19

Important ! Ci-dessous le rappel des **mesures de précautions sanitaires** à mettre en œuvre par tous pour limiter au maximum les contacts avec les autres personnes et enrayer ainsi la propagation du virus:

- Se laver régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Saluer sans se serrer la main ;
- Déposer les achats devant la porte en maintenant la distance de sécurité sanitaire (1m).

Notre aide est précieuse, préservons- la et préservons ceux que nous aidons.

- **Le Centre Covid19 de Mortagne-sur-Sèvre a ouvert** le lundi 30 mars.

Les consultations se font UNIQUEMENT sur rendez vous après appel préalable à votre cabinet médical ou directement au Centre Covid au 06 98 51 45 77. Ce numéro est joignable 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures.

Le Centre Covid est prévu seulement pour des consultations pour les patients présentant des symptômes suspects de Covid.

Pour les autres pathologies, continuez à appeler votre médecin traitant habituel qui consulte dans son cabinet en toute sécurité ou qui s'est équipé pour faire de la téléconsultation si le motif de consultation le permet (modalités expliquées par votre médecin lors de votre appel). Ne laissez pas évoluer une autre pathologie pendant l'épidémie ! Il s'agit d'un centre de consultation et non de dépistage (pas de test systématique).

### COMMUNICATION

Ce **Trait d'Union n°38** est diffusé en version papier que nous déposons dans nos commerces (Vival et boulangerie) ainsi qu'à la porte de la mairie (heures d'ouvertures uniquement). Nous en diffusons le contenu également sur le site de la commune ainsi que sur sa page facebook. D'autres éditions vont suivre d'ici la reprise d'une vie normale dans notre commune et nous adopterons le même mode de diffusion.

Si vous pouvez aller sur facebook, vous pouvez aussi en profiter pour revoir le film sur l'histoire de la commune, projeté le 6 septembre dernier sur la façade de l'église lors de l'inauguration du centre- bourg

### DECHETS MENAGERS :

Les **collectes** restent inchangées jusqu'à nouvel ordre. Le dépôt aux colonnes d'apports volontaire reste possible en le précisant sur votre attestation (case N°2 avec les courses). Les sacs jaunes peuvent être retirés en libre-service au devant de la mairie en après-midi du lundi au vendredi.

### ACCUEIL MAIRIE :

Un accueil téléphonique est assuré tous les après-midi (14h à 18h), ainsi qu'un accueil sur rendez-vous pour des situations d'urgence uniquement.